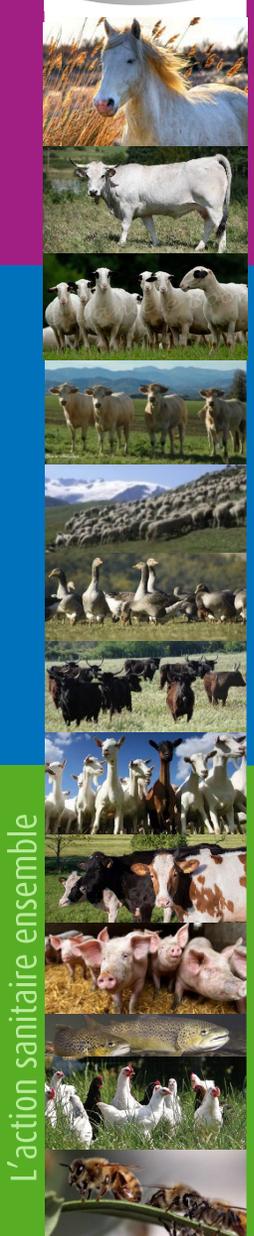


Prévention tuberculose : Dispositif de formations et d'audits à la biosécurité



L'action sanitaire ensemble

30 juin 2025

CROPSAV

Convention de délégation à l'OVS

Porte sur la biosécurité dans le cadre de la maîtrise de l'infection par le complexe *Mycobacterium tuberculosis* dans les élevages bovins

Réalisation de formations à la biosécurité des éleveurs

Recensement des zones concernées

Invitation des éleveurs



Module de formation élaboré par GDS France/SNGTV

Liste des formateurs habilités



Session 1/2 j animée par 2 formateurs (GDS/vétérinaire)



Convention de délégation à l'OVS

Organisation d'audits biosécurité dans les élevages bovins

Audit pour objectif identifier pratiques à risques et mesures biosécurité à faire

Planification des audits

Auditeurs (vétérinaire ou GDS) formés aux modules d'audit GDS France/SNGTV

Liste des élevages à auditer (GDS/DDecPP/GTV)

Un auditeur désigné responsable pour chaque élevage sélectionné

Organisation de l'audit

Information éleveur

Etude parcellaire élevage et voisins

Recueil et synthèse des données zootechniques et sanitaires



Suivi de la réalisation des audits

Restitution de l'audit par l'auditeur dans l'élevage

Saisie informatique des éléments de l'audit



Convention de délégation à l'OVS

Animation du dispositif

Animation du comité de pilotage

En collaboration avec OVVT (GTV) au niveau régional et départemental

Suivi du déploiement du dispositif et de la réalisation des sessions de formation et des audits

Réunions de sensibilisation et information

Éleveurs
Intervenants en élevage et acteurs
surveillance sanitaire faune sauvage

Accompagnement des éleveurs

Appui construction plan biosécurité des éleveurs
Collaboration avec acteurs environnement et FS

Communication

Elaboration, impression et diffusion de livrables à destination des acteurs concernés

